

CONSEIL GÉNÉRAL DE GUYANE

PROJET RING (RÉSEAU D'INTERCONNEXION NUMÉRIQUE GUYANAIS)

COMITÉ DE CONCERTATION FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

28 JANVIER 2015



Sommaire

- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE
- LA COUVERTURE NUMERIQUE DE LA GUYANE
- PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET
- DESCRIPTION DU PROJET RING
- COHÉRENCE DU PROJET
- MONTAGE JURIDIQUE
- PLAN DE FINANCEMENT
- CONCLUSION

Présentation du Territoire



Statistiques	Guyane	SOURCES
Nombre d'habitants	250 109	INSEE
Densité de population (hab/km ²)	3	
Nombre de communes	22	
Nombre de locaux	93 831	
Nombre de logements	75 033	
dont résidences principales	67 649	
dont résidences secondaires	1 545	
Nombre d'établissements	18 798	
PIB par habitant	15 416 €	
Taux de chômage	21,3 %	

Région Ultra Périphérique (RUP)

Territoire : 83 846 km²

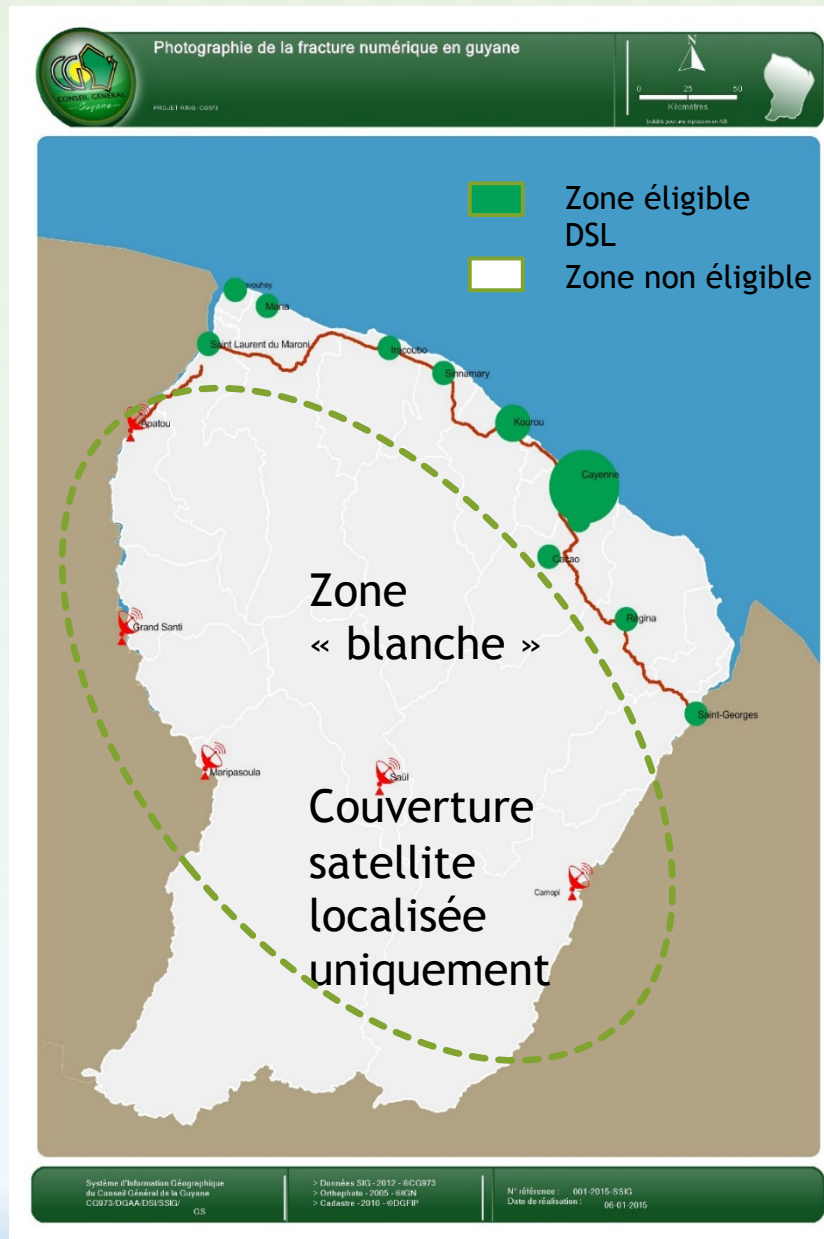
- * 16% du territoire de l'Hexagone
- * 520 Km de frontière commune avec le Suriname (fleuve Maroni)
- * 580 Km de frontière commune avec le Brésil (fleuve Oyapock)
- * 10% du territoire habité, essentiellement le long du littoral et 90%, l'intérieur de la Guyane, en forêt amazonienne

Population : 250 109 hab.

Densité : 3 hab./km²

Croissance démographique : exceptionnelle (supérieure à 3%)

La couverture numérique de la Guyane



Présentation du porteur de projet

➤ A ce stade:

- Le Conseil général de Guyane, titulaire de la compétence L1425-1 du CGCT, est le maître d'ouvrage de l'infrastructure qui sera créée ;
- Le Conseil régional de Guyane, titulaire de la compétence L1425-2 du CGCT, est le porteur du SDTAN de Guyane ;
- Le CNES accompagne le Conseil général financièrement (subventions) et techniquement, en mettant à disposition de ce dernier un ingénieur (membre du groupe projet).

➤ A compter du 31 décembre 2015 :

- Le Conseil général et le Conseil régional doivent fusionner au sein de la Collectivité Territoriale de Guyane :
 - la compétence L1425-1 sera alors exercée par la Collectivité Territoriale de Guyane ;
 - l'exploitation du réseau RING devrait être transférée à la société publique locale pour l'aménagement numérique de la Guyane (SPLANG).

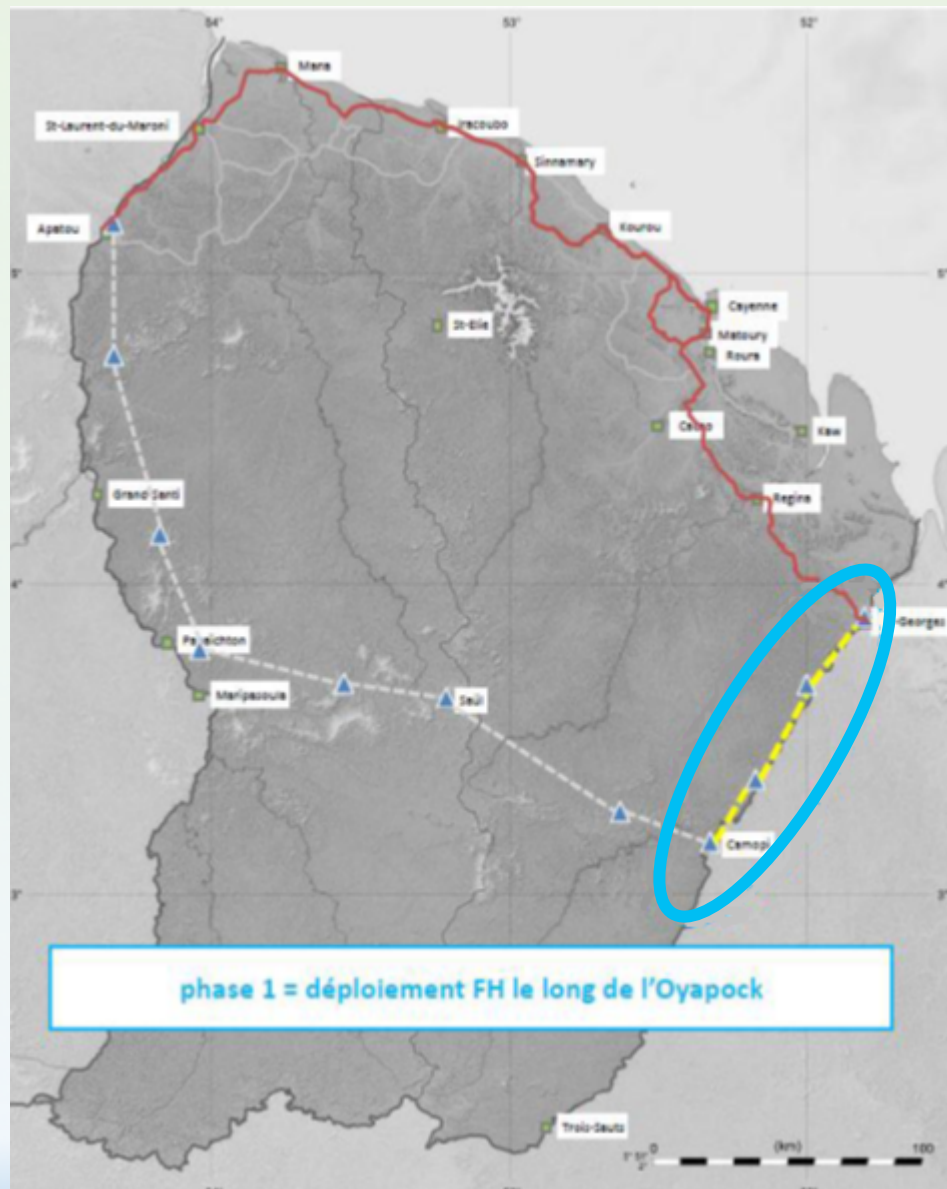
Description du projet RING (1/4)

Historique

- Issu de la réflexion menée avec divers partenaires institutionnels et privés sur la nécessité de couvrir les « zones blanches » du territoire guyanais, le projet RING a été élaboré en 2010 suite à l'appel à projets national ;
- RING a pour ambition le désenclavement numérique des communes de l'intérieur de la Guyane par la construction d'une dorsale en FH :

- **RING (Phase 1) : axe Cayenne/Camopi (concerné par la demande de subvention FTHD) ;**

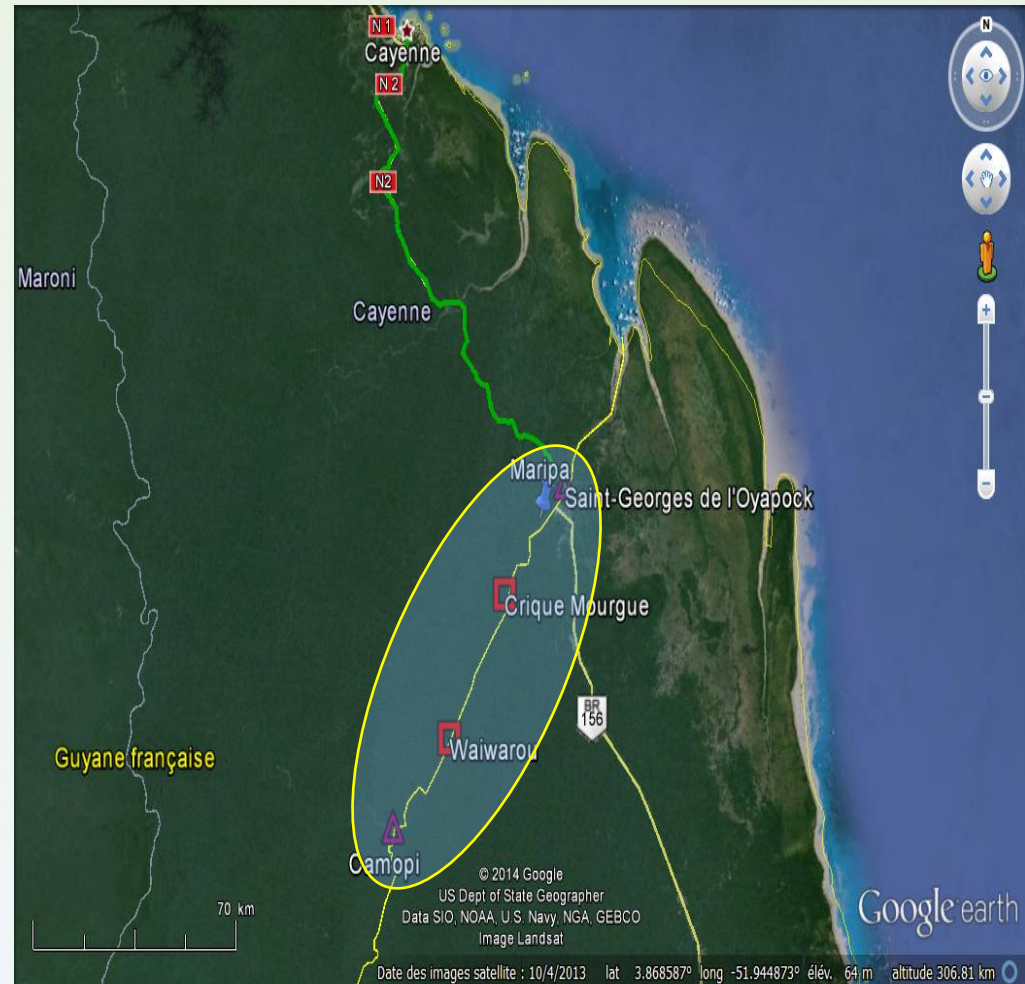
- RING (version consolidée) : axe Camopi/Maripasoula via Saül puis Maripasoula/Saint-Laurent du Maroni pour rejoindre les réseaux d'initiatives privées existants et constituer un anneau (qui pourra servir de backup aux réseaux privés).



Description du projet RING (2/4)

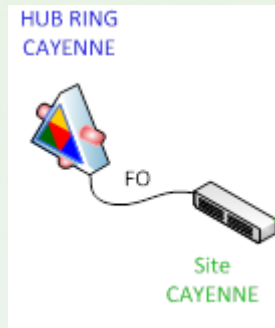
Cayenne – Saint-Georges de l'Oyapock – Camopi

- Pour des raisons financières et en l'absence d'initiatives privées dans l'Est de la Guyane, RING a été ramené à la construction de sa phase 1 : l'axe **Cayenne/Camopi**.
- Sur l'axe **Cayenne/Saint-Georges**, il existe des réseaux d'initiatives privées :
 - FH : sociétés Guyane Numérique et Orange Caraïbes
 - FO : société GuyacomUn Appel à Manifestation d'Intérêt puis un appel d'offres permettront de retenir le prestataire et la technologie sur ce tronçon.
- Les travaux de RING – Phase 1 qui font l'objet de la demande de subvention au titre de l'appel à projets France Très Haut Débit, concernent l'axe **Saint-Georges/Camopi**.



Description du projet RING (3/4)

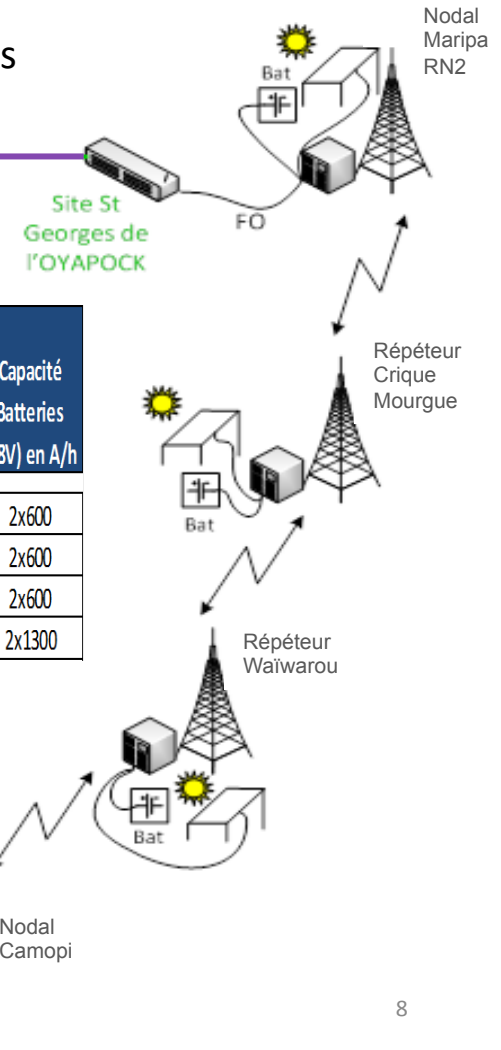
Architecture technique



Type : Réseau de collecte

Technologie : Faisceaux Hertziens

Dimensionnement : débits de l'ordre de 500 Mbit/s



	Site	Typologie FH	Configuration ODU FH		Surface en tête de pylône	H Pylône	Typologie Baie	Puissance consommée 1+1 HSB/SD/2+0	Typologie Station Energie	Surface des panneaux solaires	Typologie Batteries	Capacité Batteries (48V) en A.h
RING1	Maripa	Nodal FH	-----	1+1/2+0 HSB	5,0	50	outdoor	500	solaire/pylône	36 m²	OPzS	2x600
	Crique Mourgue	Répéteur FH	1+1/2+0 HSB	1+1/2+0 HSB	5,0	80	outdoor	500	solaire/pylône	36 m²	OPzS	2x600
	Waiwarou	Répéteur FH	1+1/2+0 HSB	1+1/2+0 HSB	5,0	60	outdoor	500	solaire/pylône	36 m²	OPzS	2x600
	Camopi	Nodal Terminal	1+1/2+0 HSB	1+1/2+0 HSB	10,1	50	outdoor	1100	solaire/sol	72 m²	OPzS	2x1300

Commercialisation : vente de capacité aux opérateurs, qui procéderont à l'installation de leurs réseaux de desserte dans les communes concernées, bourgs, écarts ainsi que le long du fleuve Oyapock

Description du projet RING (4/4)

Les utilisateurs potentiels

Le long du fleuve Oyapock

- Desserte mobile en réponse à la problématique de sécurité civile

Sur la commune de Camopi (2 000 habitants)

- Gendarmerie
- Mairie
- Département de la Guyane (services et Collège)
- Centre de santé
- Légion étrangère
- La poste (liaison sécurisée),
- Electricité de France (gestion des réseaux)
- Société Guyanaise Des Eaux (gestion des réseaux)
- France Télévision (Télévision Numérique Terrestre)
- Compagnie aérienne Air Guyane (ouverture prochaine de l'aérodrome de Camopi au transport public)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Cyber espace (en construction)
- Espace Public Numérique
- Entreprises
- Clients privés

Cohérence du projet avec les initiatives privées

- Cohérence avec les initiatives privées en cours sur le territoire :
 - Orange a répondu à l'AMII de 2011 pour la ville de Cayenne : déploiement FttH sur la ville de Cayenne ;
 - Sur la zone concernée de l'Oyapock, seule la société Caribsat propose une couverture satellitaire de Camopi dont les offres ne sont pas adaptées à la population locale ;
 - Aucune autre initiative privée ne concerne la zone de l'Oyapock, entre Saint-Georges et Camopi ;
 - Le Conseil général a procédé à une consultation formelle, publiée sur le site de l'ARCEP du 05/11/2014 au 05/01/2015 : aucune réponse des opérateurs n'a été fournie ;
 - Les sociétés TDF, GUYACOM, GUYANE NUMERIQUE et ORANGE ont fait part de leur intérêt pour le projet RING, dans le cadre d'échanges avec la Collectivité.

Cohérence du projet avec les initiatives publiques

- Cohérence avec les initiatives publiques en cours sur le territoire :
 - Le SDTAN a été adopté en juin 2012 et présente le projet RING comme « *un maillon essentiel pour l'aménagement de la Guyane* ».
 - En termes d'initiatives publiques, nous pouvons noter, entre autres :
 - La DSP du Conseil régional auprès de la société Guyane Numérique qui vise à améliorer la desserte numérique de la Guyane en établissant un réseau de communications utilisant plusieurs technologies dont des liaisons de fibre optique, notamment sur le réseau aérien d'EDF/Arteria (entre Kourou et Cayenne). Guyane Numérique n'intervient pas sur la zone de l'Oyapock ;
 - L'infrastructure satellitaire de collecte (rachat de bande passante auprès d'Intelsat) portée par la SPLANG qui couvre les 17 centres-bourgs de l'intérieur, dont Camopi ;
 - Le projet du Conseil régional concernant l'achat de bande passante satellitaire pour couvrir l'intégralité du territoire. Ce projet ne verrait le jour qu'à moyen-terme (3/4 ans).
- Le projet RING du Conseil général s'inscrit donc en complémentarité des initiatives publiques présentes sur le territoire et permet un franchissement de pallier certain par rapport aux initiatives publiques présentes aujourd'hui à Camopi.

Montage juridique

- Le Département de la Guyane prévoit de dissocier la construction de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.
 - Pour la construction :
 - un marché public de travaux dont la procédure sera engagée prochainement. Il s'agira d'un marché de travaux « conception-réalisation » en procédure adaptée, conclu pour une durée de 11 mois.
 - Pour l'exploitation :
 - un marché de services pour l'exploitation du réseau. Ce marché de services sera composé de deux lots : un lot pour la maintenance et l'exploitation ; un lot pour la commercialisation. Il sera conclu pour une durée de trois ans, renouvelables.
- Le partenaire sélectionné pour le lot exploitation sera associé à la construction du réseau par le biais d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, qui sera lancé parallèlement au marché de travaux.

Plan de financement

Plan de financement RING			
Emplois		Ressources	
Etudes complémentaires	94 000 €	FEADER	1 200 000 €
Pylônes	1 761 240 €	Conseil Général	500 000 €
Faisceaux Hertziens	293 760 €	CNES	500 000 €
Fibre optique entre Saint-Georges (RN2) et le site de Maripa	113 000 €	PFTHD	1 800 000 €
Station Energie	242 000 €	Total ressources	4 000 000 €
Aménagement	1 175 000 €		
Transport sur site	321 000 €	Le Conseil Général sollicite donc une aide de 1,8M €, pour la réalisation de la liaison Cayenne - Saint-Georges de l'Oyapock - Camopi.	
Total Investissement	4 000 000 €		

MERCI DE VOTRE ATTENTION

